

COMMISSION DE GESTION 2022
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
FINANCES, ÉCONOMIE, INFORMATIQUE ET POPULATION (FIN)

Objet : GESTION 2022

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La sous-commission chargée d'examiner le dicastère *Finances, économie, informatique et population*, composée de M. Marc LAMBRIGGER, et Mme Emilie BOVET, présidente-rapporteuse, a eu le plaisir de rencontrer les chefs de services en compagnie de M. David GUARNA, Municipal. Nous les remercions pour leurs disponibilités.

1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS

La sous-commission chargée d'examiner la gestion du *dicastère Finances, économie, informatique et population* a participé à 2 séances :

- Mercredi 22 février 2023, de 14h00 à 18h

Première rencontre, avec MM. David GUARNA, Municipal, Cyril HORISBERGER, chef de service Finances et économie. Rencontre avec la Cheffe de service de l'Office de la Population et M. Philippe BROCARD, Chef du service de service Informatique et population. Rencontre avec le responsable du service de géomatique

- Mardi 7 mars 2023, de 17h à 18h

Rencontre, en compagnie de M. David GUARNA, Municipal, avec la Cheffe du Bureau de la promotion économique, Mme Julie Dematriz.

2. SERVICE DES FINANCES

La sous-commission s'est interrogée sur la nouvelle directive pour l'élaboration du budget 2023. Il est à noter qu'auparavant les services demandait des augmentations de budget de manière prévisionnelles en faisant des projections sur les charges maîtrisables et non maîtrisables. Cette manière de procéder obligeait la Municipalité à faire des arbitrages ne représentant pas forcément les réels besoins des différents services. Le nouveau processus consiste pour la Municipalité de définir des enveloppes par dicastère définies uniquement sur les charges maîtrisables. Ces enveloppes sont réparties entre les différents services des dicastères. Ce qui permet une répartition plus équitable entre les services. Les charges maîtrisables ne représentent environ que 10% du budget communal total (sans les EPT).

Le système de gestion des commandes d'achat (GECO) est toujours en début de processus et le service espère voir des avancées cette année.

La commission s'est intéressée aux divers titres détenus par la commune. La plupart sont arrivés à échéance dans les années précédentes et sont donc listés avec une valeur symbolique de CHF 1.00.

Concernant le droit de préemption, la commission s'est renseignée si la Municipalité a eu l'occasion d'exercer ce droit et selon quelles modalités. Il a été répondu qu'il a été fait usage de ce droit en 2022. De plus, il est compliqué d'en faire usage car la Municipalité a l'obligation de porter des projets viables économiquement et uniquement pour des habitations à loyers abordables. Ceci est quasiment impossible au vu des prix actuels du terrain à bâtir.

Le service des finances s'occupe de la tenue des comptes de plusieurs associations intercommunales, dont le Service Incendie et Secours Morget (SIS Morget). Ce dernier a décidé de récupérer la gestion de ses comptes dès l'année 2023.

3. OFFICE DE LA POPULATION

La sous-commission a eu le plaisir de rencontrer le personnel et visiter les locaux de l'Office de la population. Elle a pu constater que l'accueil des personnes allophones était facilité par la mise à disposition de dépliants dans diverses langues et que le personnel était capable de converser en plusieurs langues. De plus, la possibilité de prendre rendez-vous avec du personnel de l'Office en spécifiant la langue désirée simplifie encore cette démarche. Des traducteurs peuvent être mandatés en cas de besoin. Le système de prise de rendez-vous en ligne actuellement utilisé n'est disponible qu'en français. Au vu de ceci, la sous-commission formule le vœu suivant :

Vœu N° 05 - 2022 : Que la Municipalité fasse traduire le site de prise de rendez-vous de l'Office de la Population pour permettre aux personnes allophones de demander un rendez-vous dans leur propre langue, et que cette information soit transmise à l'Office de la Population pour leur permettre d'accueillir au mieux ces personnes.

4. GEOMATIQUE

La sous-commission a pu visiter le département de géomatique. Ce dernier lui a été présenté ainsi que les diverses tâches qu'elle fournit autant à l'interne de la commune que pour répondre à des demandes externes. Les projets en cours ont été présentés.

5. INFORMATIQUE

La sous-commission s'est intéressée aux sujets suivants au sein du département informatique de la commune.

Gestion électronique des documents :

La GED (Gestion Electronique des Documents) a été mise en place pour l'ensemble des services. Trois services restent à former courant 2023. La GED a été pensée sur la base des activités de la commune. Une réflexion sur les flux des documents au travers des diverses prestations internes et entre les services a été menée à l'aide d'un prestataire externe spécialiste de l'archivage et la gestion de documents. Dans un futur proche, un système dit upshare sera mis en place permettant de partager les documents de manière sécurisés autant à l'interne qu'à l'externe des services communaux.

Une réflexion est actuellement conduite sur la mise en place d'un système de signature électronique. Cette action permettra de finir le passage vers le sans papier à tous les niveaux des services communaux.

Un système appelé ChronoScan sera aussi ajouté pour scanner le courrier reçu de manière postale.

Ticketing

Le système de ticketing mis en place courant 2022 pour répondre au besoin informatique des services communaux est géré par le service informatique.

Il est à noter qu'il existe trois services de ticketing dans l'administration communale : un pour le service informatique, un pour la conciergerie (Google Forms) et un pour la prise de rendez-vous pour l'Office de la population (hébergé en France).

Cyberadministration

Quatre formulaires peuvent être complétés au travers du site internet de la commune. Les possibilités sont actuellement limitées car la plupart demande des moyens d'authentification fort du citoyen. Une solution d'authentification au niveau cantonal et fédéral est actuellement à l'étude. Cette solution pourrait être jointe de manière communale moyennant un apport financier significatif. Le canton étudie actuellement la possibilité de rejoindre ce système ce qui permettrait à la commune de l'utiliser sans engager de tels frais. Le développement de la cyberadministration est donc dépendant des décisions cantonales et des budgets.

Cloud et Microsoft Office

La loi suisse limite les informations qui peuvent être mises sur des cloud accessibles depuis l'étranger. Une nouvelle loi concernant les informations personnelles doit entrer en vigueur au mois de septembre 2023 durcissant encore ces restrictions. Il n'est donc pas possible d'utiliser de service cloud externe à la commune.

a l'exception de quelques services tel que le système de ticketing du Service de la Population.

Concernant la protection des données et la maîtrise de leur localisation géographique, l'utilisation de Microsoft Office pose un problème. Les outils mis en place jusqu'à ce jour ne permettent pas de passer de ce dernier. Microsoft poussant à l'utilisation des abonnements Office 365 basé sur le cloud, une réflexion a été menée sur l'utilisation de celui-ci au sein des administrations. A l'instar de la confédération, la commune passera progressivement sur Microsoft Office 365 en interdisant l'utilisation des services Cloud qui y sont rattachés.

Cybercriminalité

Actuellement la commune n'a pas pu constater d'attaque spécifique sur ses serveurs. Une formation a été mise en place auprès des quelques 450 collaborateurs sur 9 mois courant, la dernière devant débuter en février 2023. Pour certains, leurs accès ont été interrompus le temps qu'ils suivent la formation. Cette extrémité étant nécessaire au vu de la sensibilité des données accessibles. Une nouvelle campagne de prévention du phishing sera conduite courant 2023 qui permettra de constater les résultats de cette formation. Un projet similaire est en cours avec le canton et devrait se dérouler courant 2024.

Pour répondre à de possibles attaques, les systèmes informatiques communaux ont été dédoublés, pour assurer une continuité du service. Des plans de crises ont été développés pour répondre à cette éventualité ainsi qu'à d'autres problèmes tels que des coupures d'alimentation électrique.

6. PROMOTION ECONOMIQUE

La sous-commission a rencontré la déléguée à la promotion économique. Le rôle de cette dernière est de faire l'interface entre les différents services communaux et les entreprises. Elle agit comme facilitatrice entre les entreprises implantées et les services communaux. Elle répond aux demandes d'implantation des entreprises arrivantes.

Son cahier consiste à rendre le centre-ville attractif et augmenter les revenus fiscaux de la Ville par le développement du tissu économique. En 2022, le service a mis en place avec les commerçants le "Passport Morgien" comprenant un certain nombre de bons de réduction dans les commerces de la Ville. A ce titre environ 800 bons ont été utilisés, correspondant à environ 12'000 Frs de rabais octroyés. Selon le service, le bilan de cette action est positif avec 76% des commerçants souhaitant reconduire l'expérience mais sur une durée d'action plus étendue ainsi qu'une autre période de l'année.

Concernant les secteurs d'emploi sur la commune, il est à noter que le secteur tertiaire est en augmentation au détriment du secteur secondaire. Ceci n'est pas observé uniquement à Morges mais également dans toute la Suisse. A titre de comparaison, à Morges, en 2011, le secteur tertiaire représentait 86,5 % des emplois, ce chiffre se monte à 90,3% en 2020 (dernière statistique disponible). La sous-commission s'est interrogée sur la politique menée pour garder les emplois du secteur secondaire sur la commune. Le Municipal en charge mentionne qu'il est difficile de dicter le marché de l'emploi, à savoir qu'à l'heure actuelle, une zone est dédiée à l'artisanat (Riond-Bosson) et une autre à l'industrie (Est-Morgien).

7. CONCLUSION

La commission tient à remercier M. le municipal David Guarna pour sa disponibilité et sa transparence ainsi que le personnel des services visité. Nous avons apprécié leur transparence quant à nos questions. La commission tient à saluer particulièrement le travail fait par le département des finances pour la mise en place de la nouvelle directive interne d'établissement du budget et les travaux effectués pour différencier les centres de coûts maîtrisables des autres centres de coûts. Nous souhaitons que ce travail porte ses fruits pour les années à venir.

Dans l'ensemble, les services du dicastère sont bien gérés. Lors de nos rencontres avec les divers responsables de service et chef de bureau nous a montré des équipes productives et soudées.

Pour la commission de gestion :
Le président

Pour la sous-commission FIN :
La présidente

Hervé Früh

Emilie Bovet

Rappel des vœux 2022

Vœu N° 05 - 2022 : Que la Municipalité fasse traduire le site de prise de rendez-vous de l'Office de la Population pour permettre aux personnes allophones de demander un rendez-vous dans leur propre langue, et que cette information soit transmise à l'Office de la Population pour leur permettre d'accueillir au mieux ces personnes.